

Décision

Générale

colonial

Décision n° 133-153-1909 mutation.

n° 133-153-1909

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
13 juillet 1909

Numéro JO
n° 153 du 01/08/1909

Date du numéro
1 août 1909

TEXTE INTÉGRAL

la solde mensuelle du Surveillant des Travaux Nail Abdallah est portée de 105 à 115 fr. à compter du 14 juillet 1909.